

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un, le seize décembre à vingt heures trente minutes, les membres du conseil municipal se sont réunis à la Communauté de Communes du Pays de Meslay-Grez de MESLAY-DU-MAINE, sous la présidence de M. BOULAY, Maire.

Présents: M. BOULAY, Mme BELLANGER, M. BRAULT, M. CAUCHOIS, M. COUSIN, Mme FORET, M. FRICOT, M GANDON, M. GAUDREE, Mme GAUTIER, M GUITER, Mme JARDIN, Mme JOHAN, M. JOUET , Mme LESAGE, Mme MOREAU Marie-Françoise (arrivée à 21h05), Mme MOREAU Vanessa, M. POULAIN, Mme SUREAU, Mme TAUNAI, Conseillers municipaux.

Absent ayant donné pouvoir : M GERBOUIN a donné pouvoir à M. BOULAY.

Excusés: M. HULOT, Mme MEZIERE.

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) à la nomination d'un secrétaire parmi les membres du conseil : Madame Marylène LESAGE a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

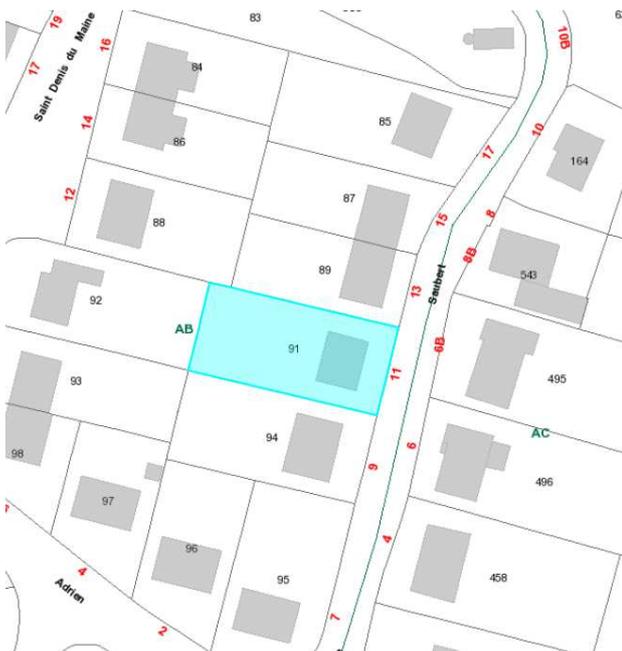
Approbation du procès-verbal du 18 novembre 2021

Validation d'ajouts à l'ordre du jour :

- Appel d'offres rénovation thermique salle de tennis de table
- Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à compter du 1^{er} janvier 2022
- Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2022
- Création d'un poste d'agent social non permanent à temps complet
- Admission en non-valeur
- Effacement de dettes
- Décision modificative n°2 budget de la commune

DECISIONS DU MAIRE

N°2021-073 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur la propriété sise à MESLAY-DU-MAINE, chemin de Saubert, n°11, cadastrée section AB n°91.



N°2021-074 : La Commune de MESLAY-DU-MAINE renonce à exercer son droit de préemption sur les propriétés sises à MESLAY-DU-MAINE, rue Chevreul, n°19, cadastrées section AD n°125 et 3.



N°2021-075 : A compter du 3 décembre 2021, un appartement, sis 11 C place de la Poste est loué à Monsieur Maxime LANGLOIS et Madame Clara DUVERNOY pour un loyer mensuel de 320.00 € indexé suivant l'indice de référence des loyers (indice de référence 3^{ème} trimestre 2021 : 131.67), et de 40.00 € pour le chauffage.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

Commission salle socioculturelle : compte rendu suite aux visites des salles de Cossé le Vivien et de Gorrion

Présents : Jacques BRAULT, Huguette GAUTIER, Véronique JARDIN, DST Véronique MARQUIS

Nous avons fait le choix de ces 2 salles pour des raisons de similitude avec celle de Meslay à savoir la capacité de réception du nombre de personnes et le nombre d'habitants.

1) GORRION (salle construite en 2011) coût 3 millions d'euros sans les gradins

La construction de la salle a été centrée sur le Culturel du fait d'une forte demande naturelle des associations déjà en place. La capacité d'accueil est de 860 places assises dont 330 dans les gradins. Elle est adaptée pour différents usages : Bals, Thés dansants, Humoristes (Anne Roumanoff, Patrick Sébastien...), Cabarets, maxi 2 mariages par an et 3 lots...

Un ascenseur pour accéder aux 2 loges dont 1 douche, aux sanitaires, salle de détente pour les artistes, 2 petites salles privées pour les réunions.

La hauteur de scène est de 1m20

1 régisseur qui gère (la technique, la sono, les états de lieux, recherche de spectacles...)

Le nettoyage est assuré par un agent communal actuellement.

Il est interdit de manger et boire dans la salle sauf pour les 2 mariages.

La cuisine est équipée uniquement de réchauffe plats.

Chaque association a droit à une gratuité de salle avec participation de 200€ pour les frais de fonctionnement.

L'acoustique a été conçue pour recevoir des concerts (Classe de musique du collège entre autres).

2) COSSE LE VIVIEN (construction d'une salle neuve à l'emplacement de l'ancienne)

Coût 3 Millions d'euros avec les gradins + 40.000 euros pour la sono

La salle a été pensée pour accueillir des spectacles dont 3 semaines par le festival de l'humour. C'est la seule salle de la Communauté de Communes à avoir une telle capacité.
 On peut recevoir jusqu'à 1000 personnes debout, 700 assises dont 500 places dans les gradins.
 La salle dispose de 2 loges 1 grande et 1 petite et une salle de détente.
 Il y a juste un monte-charge.
 La hauteur de scène est de 60 cm.
 La cuisine est équipée de réchauffe plats aussi.
 Il y a la possibilité d'avoir un écran de 12m de long.
 Il n'y a pas de régisseur actuellement mais en cours de réflexion.
 Que voulons-nous faire dans cette salle ?
 Avec quel budget ?

Les élus vont rencontrer le Président de l'association du FALEC, par rapport à l'avenir de la salle du FALEC (problème d'accessibilité et de vétusté).

Madame TAUNAIIS indique que dans un rapport de commission de sécurité, la présence de mérules était notifiée.

Prochaine commission prévue le mardi 11 janvier 2022.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

Compte rendu des commissions « Urbanisme et Environnement » et « Cadre de Vie, Patrimoine et Milieu Associatif » du 1er décembre 2021

Présents : Jacques BRAULT / Julien GANDON / Aurélie MEZIÈRE / Patrice FRICOT / Jacques COUSIN / Gwénola SUREAU / Maryse TAUNAIIS / Julie GAUTEUL

Excusés : Daniel GAUDREE / Anne-Flore JOHAN / John GERBOUIN / Frédéric JOUET / Roger GUITER / Jacky HULOT

1- L'aménagement rue de la Gare

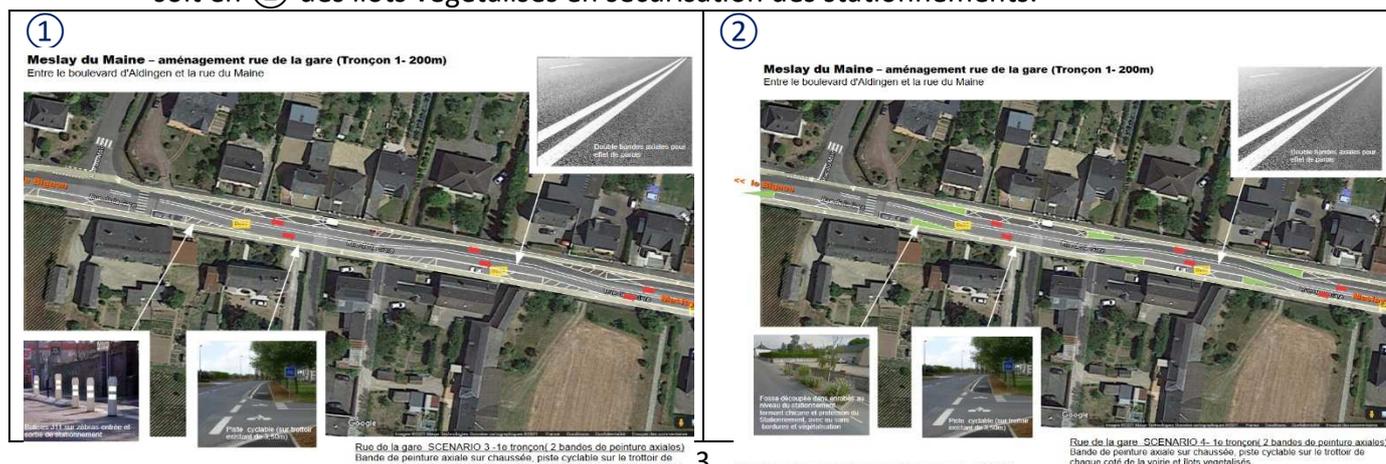
- La circulation et la vitesse sont trop importantes et donc dangereuses sur cette portion entre le rond-point de la croix verte et la sortie d'agglomération Route du Bignon.

A noter, que des travaux de remise en conformité du réseau assainissement sont prévus par la CCPMG approximativement sous 3 ans.

Propositions :

- Véronique MARQUIS, DST, propose 2 aménagements :

Une double bande de peinture axiale sur chaussée, une piste cyclable sur le trottoir de chaque côté de la voirie et soit en ① des îlots avec balises J11 en sécurisation des stationnements ou soit en ② des îlots végétalisés en sécurisation des stationnements.



--	--

Actions :

- Consulter l'entreprise CREPEAU et PRO SIGNAL pour les traçages en résine → Véronique MARQUIS
- Consulter pour 2 propositions complètes avec îlots végétalisés et îlots avec balises J11 → Véronique MARQUIS

2- Aménagement rue Tanquerel de la Panissay

- l'intérêt est de faire respecter les passages piétons et de faire cesser le non-respect du sens interdit pour les automobilistes venant de la Route de Grez-en Bouère.

Propositions :

- Véronique MARQUIS propose, juste avant l'entrée du collège privé, de déplacer le passage piéton en y ajoutant des potelets et bandes podotactiles.
- Véronique MARQUIS propose au niveau de l'entrée de l'EHPAD, de retracer le passage piéton en y ajoutant des potelets et bandes podotactiles ainsi qu'une ligne blanche et ligne discontinue de carrefour. A ce même endroit un « sens interdit » dessiné sur voirie est envisagé.
- L'effacement des lignes « stationnement bus » est suggéré.
- Véronique MARQUIS propose au niveau du sens interdit au carrefour Boulevard du collège 2 suggestions :
 - De retracer le passage piéton en y ajoutant des potelets et bandes podotactiles juste après le panneau.
 - Soit rajouter également une ligne blanche et ligne discontinue de carrefour et un « sens interdit » dessiné sur voirie.
 - Soit de tracer une ligne blanche discontinue sur le carrefour Boulevard du Collège soulignant bien l'obligation de tourner à gauche.
- Véronique MARQUIS propose à la demande de Mme SUREAU un ajout de jardinière en guise de barrage, mais ce projet ne peut aboutir, pour un souci de rotation impossible d'un bus voulant se rendre vers le Boulevard du Collège.
- Les commissions souhaitent mettre des potelets en bois avec rubans réfléchissants
- Les commissions proposent une flèche blanche dessinée sur voirie commençant à l'entrée de l'EHPAD
- Les commissions suggèrent de déplacer le panneau d'interdiction 3.5t sauf bus, situé dans la rue Tanquerel de la Panissay, à l'entrée de la RD21.

Actions :

- Chiffrer les propositions en prenant en compte les souhaits des commissions → Véronique MARQUIS

3- Chemin de la Gagnerie

- Trop de passage sur ce chemin.
- Installer 1 panneau voie sans issue à l'entrée du chemin La Gagnerie ainsi qu'à l'entrée du Chemin La Petite Lande → Véronique MARQUIS et Christophe CHAUVIN

- Installer une barrière entre le chemin de la Petite Lande et le chemin de la Gagnerie afin de permettre aux véhicules engagés de pouvoir manœuvrer → Véronique MARQUIS et Christophe CHAUVIN

4- Arrêt minute devant la boucherie sise 29 rue de Laval

- Le propriétaire demande 2 places « arrêt minute » devant sa boucherie.

Actions :

- Faire demande de devis → Véronique MARQUIS et/ou Julie GAUTEUL

5- Questions diverses

Les pigeons

- Suite à l'échec d'entreposage de 2 cages chez THIELIN, une cage a été installée au-dessus du pôle santé et la seconde sera installée, le jeudi 9 décembre, derrière le proxi sur un toit plat.

Monsieur BRAULT informe le Conseil Municipal que les cages ont été déplacées car elles étaient trop basses et trop près d'une réserve alimentaire.

Madame TAUNAIS s'interroge sur le fait que le Maire ne prenne pas un arrêté municipal pour la capture des pigeons. Les services de la mairie vont se renseigner.

L'éclairage public

- Gwénola SUREAU soulève un manque d'éclairage à deux endroits de la commune : Passage piéton sur RD21 côté Chemin du Pré Neuf et le passage piéton Boulevard d'Aldingen côté RD21.

Faut-il déplacer ces passages piétons ? A revoir en commission.

Véhicules Gênants

- véhicule blanc, Boulevard du Collège et BMW bleu Avenue de l'Hôtel de Ville.

Stationnement gênant pour la CCPMG

- Patrice Fricot, s'exprime au nom de la CCPMG pour avertir de la problématique du stationnement situé 2 Boulevard du Collège. Ce stationnement est gênant pour le service eau de la CCPMG sachant que pour couper ce secteur, les vannes se trouvent sur cet emplacement.

Le Conseil Municipal demande que ce stationnement soit supprimé.

Le remplacement des poubelles

- Lors de la commission travaux de juillet 2021, la commission est unanime au remplacement par une matière type aluminium pour le budget 2022. Jacques BRAULT et Christophe CHAUVIN devaient déterminer un modèle.

Voici ce qui est proposé ci-dessous :

Corbeille de propreté MOBILIER URBAIN

CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ

Corbeille plastique recyclé 110 L - Avec habillage et porte - Corps brun ou gris - Poteau à commander à part - 4 coloris au choix pour le couvercle. Poteau brun ou gris pour corbeille plastique recyclé - Diam. 10 x 150 cm. Tire-fond M12 x 100 pour corbeille plastique recyclé x 2 unités.

Réf.	Désignation	Dimension	P.U. HT
1e1i180	Corbeille plastique 110 L	Corps brun - couv. brun	382,95 €
1e1i181	Corbeille plastique 110 L	Corps brun - couv. jaune	391,05 €
1e1i182	Corbeille plastique 110 L	Corps brun - couv. vert	391,05 €
1e1i183	Corbeille plastique 110 L	Corps brun - couv. bleu	391,05 €
1e1i184	Poteau brun pour corbeille		20,79 €
1e1i185	Tire-fond		3,69 €
1e1i190	Corbeille plastique 110 L	Corps gris - couv. brun	374,88 €
1e1i191	Corbeille plastique 110 L	Corps gris - couv. jaune	382,95 €
1e1i192	Corbeille plastique 110 L	Corps gris - couv. vert	382,95 €
1e1i193	Corbeille plastique 110 L	Corps gris - couv. bleu	382,95 €
1e1i194	Poteau gris pour corbeille		19,23 €
1e1i195	Tire-fond		3,69 €



Réf. : Corbeille plastique recyclé

Libellé	Qté	PU HT	Montant HT	TVA
1e1i191 -CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ AVEC PORTE 110 L - corps gris corbeille plastique recyclé 110 L - avec habillage et porte - armature gris et couvercle jaune - poteau à commander à part	11,00	357,82 €	3 936,02 €	20,00%
1e1i192 -CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ AVEC PORTE 110 L - couvercle jaune corbeille plastique recyclé 110 L - avec habillage et porte - armature gris et couvercle vert - poteau à commander à part	11,00	365,53 €	4 020,83 €	20,00%
1e1i190 -CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ AVEC PORTE 110 L - couvercle vert corbeille plastique recyclé 110 L - avec habillage et porte - armature gris et couvercle gris - poteau à commander à part	6,00	365,53 €	2 193,18 €	20,00%
1e1i190 -CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ AVEC PORTE 110 L - couvercle marron corbeille plastique recyclé 110 L - avec habillage et porte - armature gris et couvercle gris - poteau à commander à part	6,00	365,53 €	2 193,18 €	20,00%
1e1i194 -POTEAU GRIS POUR CORBEILLE PLASTIQUE RECYCLÉ poteau gris pour corbeille plastique recyclé - diam 10 x 150 cm	17,00	18,36 €	312,12 €	20,00%
1e1i195 -TIRE FOND tire fond M12 x 100 pour corbeille plastique recyclé x 2 unités	34,00	1,78 €	60,52 €	20,00%

Devis gratuit

Fournisseur SÉMIO

MAUVE

Tête et structure porte-lattes en acier poudré anti UV et traité anticorrosion (choix au choix (voir nuancier)).
Lattes en bois réalisées à base de briques alimentaires recyclées.
Équipée d'un seau en acier galvanisé avec anse.
Fermeture par clé triangulaire.
Corbeille équipée d'une sangle de maintien : maintien de celui-ci lors de l'extraction du seau.
2 ouvertures réduites pour limiter l'introduction d'objets volumineux.
Corbeille 40 litres : Ø 42 x haut. 80 cm. Poids : 16 kg.
Corbeille 60 litres : Ø 42 x haut. 100 cm. Poids : 18 kg.
Fixation au sol en 3 points.

À PARTIR DE
148,98 H.T.
La corbeille 40 L lattes bois

Coloris
RAL 1021
RAL 5002
GRIS MANGANESE

EXTÉRIEUR
PROPRETÉ

Tarifs dégressifs par lots sur simple appel

Ref.	Corbeille lattes bois	Prix unitaire
2011/200811	40 L	148,98 € H.T.
2011/200810	60 L	210,21 € H.T.

Garantie 2 ANS

Devis

Numéro : SP212763 Commentaire : budget 2022 Date : 09/09/2021 Page : 1
N° client : 53170011 N° Compte : S53170011 Agent : SC14

Référence	Désignation	Quantité	PU HT	Remise	Montant	C
	Suite à votre demande MR CHAUVIN nous avons le plaisir de vous proposer le matériel suivant:					
213160-01	CORBEILLE MAUVE 60 L LATTES EN POLYAL - STRUCTURE GRIS MANGANESE	17,00	267,00		4 539,00	1
213160-02	CORBEILLE MAUVE 60 L LATTES EN POLYAL - STRUCTURE JAUNE RAL 1021	11,00	267,00		2 937,00	1
200762	BANC CANNELIER LONGUEUR 180 CM 5 LAMES COLORIS MARRON	8,00	366,00		2 928,00	1
LES PRIX DE CETTE PROPOSITION POURRONT ETRE MAINTENUS SANS EVOLUTION IMPORTANTE A LA HAUSSE DES MATIERES PREMIERES						
Livraison sur site franco de port TARIFS VALABLES POUR LA TOTALITE DE LA MARCHANDISE.						
Bonne réception. Sincères salutations, Adeline						
TEL : 08.90.712.022 FAX : 08.90.712.023						
e-mail: semio4@semio.fr						
Conditions de règlement						
VIRT 30 j le 0						

Monsieur GAUDREE s'interroge sur la présence de couvercle avec le plan vigipirate.

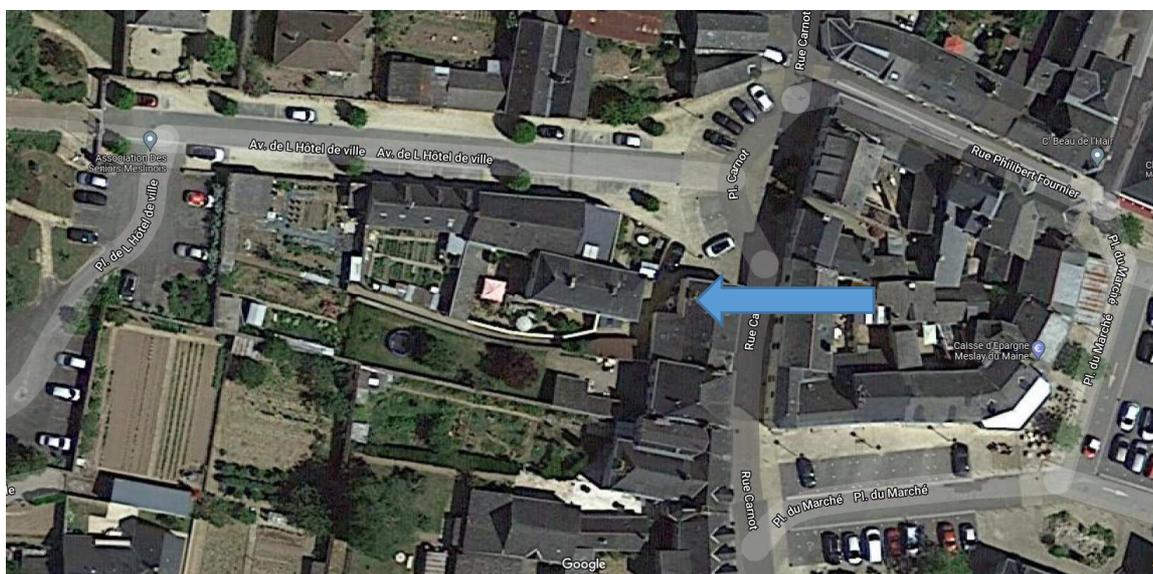
Après échanges, ce dossier doit être réétudié en commission afin de maintenir la présence de poubelles aux endroits stratégiques de la commune (place du Marché, parc de la Mairie, Esplanade des Grands Jardins) et aussi à en supprimer à d'autres lieux.

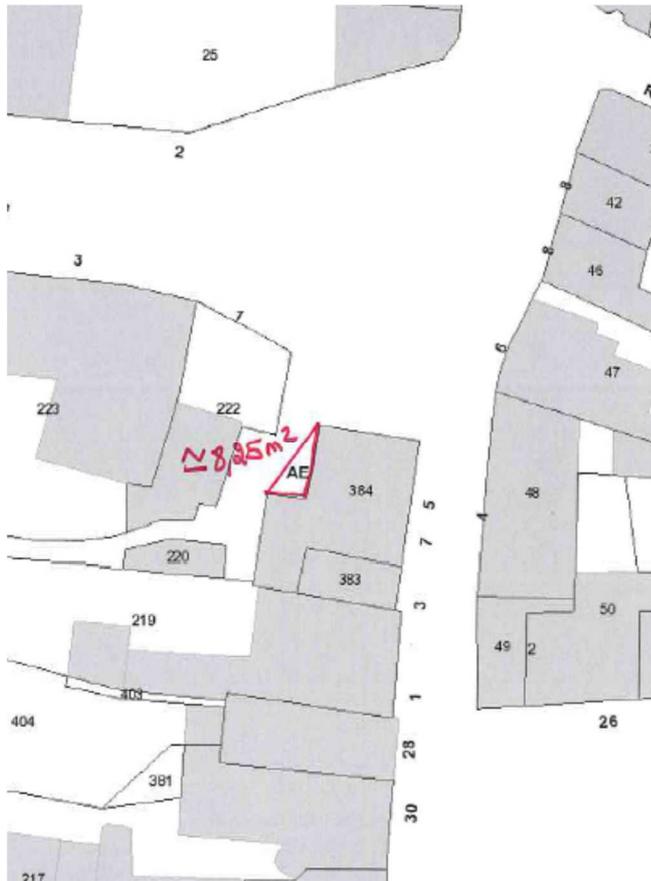
Le Conseil Municipal valide le compte rendu.

Arrivée de Madame Marie-Françoise MOREAU à 21h05.

Vente terrain 5 rue Carnot

M et Mme BERGERE ont acheté la propriété sise 5 rue Carnot. Une terrasse d'environ 8.25m² avait été réalisée par d'anciens propriétaires. Il s'avère que celle-ci se situe sur le domaine public. M et Mme BERGERE souhaite régulariser cette situation et acheter ce terrain à l'euro symbolique en prenant en charge les frais de bornage et de notaire.





Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de vendre ce terrain à M et Mme BERGERE à l'euro symbolique, les frais de bornage et de notaires seront à la charge des acquéreurs et autorise le Maire à signer les documents y afférents auprès de l'étude SELARL GOUX LAFOUX notaires associés de Meslay-du-Maine.

ENFANCE, FAMILLE, SOLIDARITE

Compte rendu de la commission du 16 novembre 2021

Mise en place de la ludothèque

Présents : les élus : Vanessa MOREAU, Anne-Flore JOHAN, Daniel GAUDREE, Florence FORET, Aurélie MEZIERE, Sandra BELLANGER

Les responsables de l'espace des enfants. Marceline, Anne-Sophie

Absents : Françoise MOREAU

Excusée : Huguette GAUTIER

18h30 point presse

1. Flyers en couleurs : logo apprécié

- Modifications à faire: Mettre entre guillemets « Gare aux jeux » + Au lieu de « papi » : avec ses grands-parents + Centrer « ouverture » + Préciser ouverture (sur temps scolaire uniquement) + Proposition de laisser le numéro de l'espace puisque le lieu est indiqué.

- « A partir de 10 ans, » « allées et venues = déplacements » + Règles : « nourriture et boisson interdites », « respect des lieux et des personnes » + Sticker pour les écoles : « ouverture le 1er décembre »

Quand les personnes viennent pour la première fois, l'inscription se fait sur place.

Les familles auront connaissance du lieu par la presse et les affiches ...

2. Affiche (A3)

- Modifications : « uniquement pour jouer sur place » + Modifier le visuel des 2 supports, pos. Mettre le logo trop de Meslay à gauche et en haut.

3. Etiquettes pour mettre à l'intérieur de chaque jeu

4. Carte d'adhésion à la ludothèque (en cours)

Marceline et Anne-Sophie ont fourni un travail important et de qualité. Elles sont très engagées sur ce projet.

Elles demandent s'il est possible de remercier Anne-Charlotte (animatrice) qui a fait le logo, en lui offrant un ou deux jeux. La commission accepte cette proposition. (environ 40 euros).

5. Convention de prêts de jeux aux écoles

- Modifications : des termes à modifier; mettre « facturation »

- Ludothèque municipale « Gare aux jeux »

- Durée de 6 semaines maximum, jeux à rendre avant la veille des vacances. Fixer la durée de l'emprunt avec l'enseignant (3 semaines, en fonction du nombre de jeux déjà partis, sachant que la priorité est de faire jouer sur place)

6. Règlement intérieur déjà fait

7. Proposition : pour remercier Marceline et Anne-Sophie de leur investissement dans la mise en place de la ludothèque, un courrier rédigé par les membres de la commission et signé du maire pourrait leur être adressé

Madame FORET informe que la ludothèque n'est pas encore ouverte comme initialement prévu, à cause de la crise sanitaire.

A la rentrée de janvier, la ludothèque accueillera les écoles meslinoises.

- Autres informations apportées aux membres de la commission:

- Recrutement du Directeur du Centre Social : il y a eu deux phases de recrutement, la première n'ayant pas abouti, une seconde a permis de trouver l'agent, il s'agit de Mr Julien GAUTIER. Le début de son contrat débute le 22 novembre, et il y a une période de « tuilage » avec Pierrick LERAY.

- Romane BEAULIEU, responsable de la structure du Multi Accueil ; une rencontre est fixée le mercredi 24 dans l'après-midi (Florence et Vanessa)

- L'inspectrice académique nous a informés d'une subvention « petit déjeuner » pour les élèves d'école élémentaire.

- Conseils d'école (Christian, Florence et Daniel le 30 /11 à l'école Fratellini ; Christian, Florence et Vanessa le 16/11 à l'école René Cassin)

- Rappel : repas du CCAS, 258 personnes inscrites

Le Conseil Municipal valide le compte rendu.

Compte rendu du Conseil d'École de René Cassin du 16 novembre 2021

Etaient présents :

Les parents d'élèves : Mme GILLET, Mme LETILLY-PENDU, Mme DUJARDIN, Mme GUITTER, Mme PAVIET

Les enseignants : Mme GUEDON, Mme PELE, Mme DEPRES, Mme LALLEMAND, Mme TONNELIER et M. BIELA,

Municipalité : Mme FORET, Mme Vanessa MOREAU (conseillères municipales), M BOULAY (Maire)

DDEN : Mme FOURGEAUD

Etaient excusés :

Mme LEMONNIER, Mme RENOU, Mme MASSON, Mme GUITTOIS (parents d'élèves), Mme CAILLEAU (IEN), M BARRIER (enseignant),

1. Présentation du nouveau Conseil d'école :

Les membres du conseil d'école sont présentés et les parents remerciés pour leur investissement dans la vie de l'école.

2. Élection de représentants de parents au conseil d'école :

Les élections ayant eu lieu un vendredi matin, il n'y a eu essentiellement que des votes par correspondance (1 vote direct). La participation s'élève à 40% cette année.

3. Rôle du conseil d'école :

La directrice rappelle le rôle du Conseil d'école aux représentants des parents d'élèves qui n'ont pas de question sur leurs attributions.

Article 18 du Bulletin départemental

Le Conseil d'École, sur proposition du directeur de l'école :

1. Vote le règlement intérieur de l'école.

2. Etablit le projet d'organisation de la semaine scolaire, conformément à l'article 10.

3. Dans le cadre de l'élaboration du projet d'école à laquelle il est associé, donne tous avis et présente toutes suggestions sur le fonctionnement de l'école et sur toutes les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur :

- Les actions pédagogiques qui sont entreprises pour réaliser les objectifs nationaux du service public d'enseignement ;
- L'utilisation des moyens alloués à l'école ;
- Les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés ;
- Les activités périscolaires ;
- La restauration scolaire ;
- L'hygiène scolaire ;
- La protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire.

4. Statue sur proposition des équipes pédagogiques pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'école.

5. En fonction de ces éléments, le Conseil adopte le projet d'école.

6. Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles prévues par l'article 26 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

7. Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article 25 de la loi du 22 juillet 1983 modifiée susvisée.

En outre, une information doit être donnée au sein du Conseil d'Ecole sur :

- Les principes de choix de manuels scolaires ou de matériels pédagogiques divers ;
- L'organisation des aides spécialisées.

4. Bilan de la rentrée scolaire 2020 :

La rentrée s'est très bien déroulée avec le protocole sanitaire niveau 2 mis en place.

Il y a eu un travail de concertation entre la directrice et la Municipalité.

A la rentrée de novembre, les modifications du protocole sanitaire ont permis aux élèves de revenir à l'école sans le masque durant une semaine puis le masque a fait son retour.

A ce jour l'école accueille 134 élèves répartis sur 6 classes, toutes à double niveau. +4 élèves par rapport à l'année dernière.

CP/CE1	CP/CE1	CE2/CM1	CE2/CM1	CM1/CM2	CM1/CM2
Mme Déprés	M Biela	Mme Tonnelier	Mme Guédon	Mme Pelé	Mme Lallemand
14 + 8	14 + 8	14 + 8	13 + 9	12 + 11	12 + 11
28CP	16 CE1	27CE2	41CM1	22 CM2	

Dans la classe de CP/CE1 de Mme Déprés 2 stagiaires sont présents dans leur cadre de leur formation pour passer le concours d'enseignants.

Les temps d'APC (activités pédagogiques complémentaires). Chaque enseignant effectue 1h par semaine sur 2 créneaux de 30 min le midi.

5. Projets, activités scolaires.

• Le recyclage

L'équipe enseignante a travaillé avec la Municipalité en 2019/2020 dans le cadre du Plan Educatif du Territoire (PEDT) pour mettre en place le tri sélectif et pouvoir ainsi avoir une poubelle à papier dans les classes.

Les enseignants ont mis en place dans chaque classe une poubelle papier.

Les classes de CE2/CM1 recyclent aussi les déchets en plastique (emballages de goûters), papier et carton. Dans la cour il y a une poubelle spécifique pour les déchets des fruits lors du goûter de la récréation. L'équipe enseignante a fait la demande pour avoir un composteur et la Municipalité a été relancée dans le cadre du PEDT.

• Service civique

L'équipe enseignante a déposé une demande auprès de l'Inspection pour accueillir un service civique, demande qui a été acceptée mais aucun candidat ne s'est présenté.

Les représentants de parents d'élèves proposent de mettre un mot dans le cahier de liaison et la Municipalité invite Mme Lallemand à prendre contact avec la mission locale auprès de la communauté de commune.

Depuis le conseil d'école Mme LALLEMAND a pris contact avec la mission locale et l'information va être diffusée auprès des jeunes.

• Musique

Toutes les classes ont démarré en septembre les interventions musique avec Bénédicte Blouin.

Les classes de CP/CE1 ont une intervention chaque semaine durant le 1er trimestre.

Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 ont une intervention 1 semaine sur 2 au 1er trimestre puis toutes les semaines au 2e trimestre et participeront à la comédie musicale les 19 et 20 mai 2022 « T'es qui dis, t'es d'où ? » avec les classes de CE2/CM de Bazougers et St Brice.

- EPS
 - Les classes travaillent la course longue depuis septembre et la rencontre endurance aura lieu sous une nouvelle forme cette année car l'école participera aux 24h du Meslaython le 3 décembre et les enfants courront pour le téléthon.
 - Voile pour la classe de CM1/CM2 de Mme LALLEMAND de septembre à octobre
 - Escalade avec Marie-Laure pour les classes de CE2/CM1 en période 2. Les autres classes auront un cycle escalade en période 3 ou 4.
 - Début du cycle danse pour les classes de CP/CE1
 - Natation pour les classes de CP/CE1 et de CE2/CM1 à partir 29 novembre jusqu'en février.

Les classes de CM1/CM2 n'auront pas de cycle natation cette année car il devait avoir lieu l'année dernière et c'est un an sur deux.

• Lire et faire lire

Des bénévoles viennent le vendredi matin de 9h à 10h30 pour lire des livres aux élèves des classes de CP/CE1 et CE2/CM1.

• Médiathèque

Toutes les classes vont à la médiathèque pour une histoire offerte et choisir un livre. Il y a 3 RDV dans l'année.

• Sorties scolaires

- Toutes les classes sont allées au cinéma le 15 novembre à Château Gontier.
- L'école est inscrite à la saison culturelle du Pays de Meslay-Grez. Les classes de CE2/CM1 sont allées voir la Mécanique de Petit Pierre en octobre avec une intervention sur les engrenages pour la classe de Mme TONNELIER et une sur le théâtre pour la classe de Mme GUEDON.
- Les classes de CP/CE1 sont allées voir Pierre et le Loup Klezmer en novembre et les classes de CM1/CM2 auront leurs spectacles début 2022.

• **Noël** ○ Cadeau de Noël pour les élèves financé par l'APE : livres des éditions Lire c'est partir 2 livres pour chaque élève pour un coût global de 277€,

○ Le marché de Noël de l'école aura lieu le vendredi 17 décembre à la sortie de l'école soit sous sa forme initiale sous le préau soit en vente à distance. Les élèves fabriqueront de magnifiques décorations qui seront vendues aux familles.

• Au cours du 2e trimestre ○ L'équipe enseignante demande à renouveler le Permis internet pour les CM2 et le permis piéton pour les CE2

○ Escalade pour les classes restantes et suite du cycle de natation

○ Début du cycle danse pour les classes de CM1/CM2

○ Liaison GS/CP : Le rallye lecture dépendra des conditions sanitaires.

○ Journée des CM2 au collège début février.

Les représentants des parents d'élèves demandent si un assistant allemand sera présent sur l'école cette année.

La demande d'assistant a été acceptée mais il n'y a pas eu de candidat. Les élèves de CM2 auront un cours d'allemand lors de leur journée au collège.

Mme DUJARDIN invite Mme LALLEMAND à prendre contact avec l'OFAJ pour demander une « Deutsch mobile ».

Les enseignantes de CM2 précisent que dans le cadre de la liaison CM2-collège, les élèves travaillent sur Mathador (site internet qui propose un travail en calcul mental avec un entraînement en novembre-décembre puis un concours CM2-6e de janvier à mai). Une rencontre sportive avec des épreuves olympiques est prévue en fin d'année en fonction des conditions sanitaires.

6. PPMS.

• Exercice incendie

L'exercice incendie a été effectué le 16 septembre. L'exercice s'est bien déroulé.

• Exercices confinement et attaque anti intrusion

1 exercice anti intrusion a été effectué le 11 octobre, le signal sonore s'est bien entendu.

Une modification du signal de fin d'exercice avait été demandée l'année dernière, le signal a été changé, l'équipe enseignante a demandé à ce qu'il soit plus fort car il ne s'entend que très peu même avec le silence total.

Suite à cet exercice, il restait à changer les serrures des portes des classes pour pouvoir les fermer à clé, les travaux ont été effectués durant les vacances de la Toussaint. Toutes les classes de l'école ferment à clé.

Le PPMS anti intrusion est entièrement opérationnel.

L'équipe enseignante remercie la Municipalité.

Un exercice confinement sera fait au cours du 2e trimestre.

7. Budgets.

• La coopérative scolaire

A ce jour il y a 6 279€ sur le compte, dont un versement de 1 995€ de l'APE pour les sorties scolaires. Chaque année l'école doit verser une cotisation obligatoire à l'OCCE, cette année elle s'élève à de 315.80€ et n'a pas encore été prélevée.

Cet argent sert à financer les sorties scolaires ou spectacles (exemple : La mécanique de Petit Pierre 84€ familles 84€ coopérative scolaire).

• Budget investissement 2021

La Municipalité a eu l'occasion de faire une demande dans le cadre du plan de relance numérique pour équiper l'école et recevoir des aides financières de l'Etat.

Par conséquent la Municipalité a déposé un dossier pour une demande de 24 ordinateurs portables, 6 vidéoprojecteurs, 5 bornes wifi, 4 visualiseurs pour un total de 19242.90€. La demande a été acceptée et l'aide de l'Etat sera de 13470.03€.

Le matériel a été commandé fin septembre mais les délais de livraison sont très importants car beaucoup de Municipalités ont fait des demandes.

Nous remercions la Municipalité pour cet investissement.

Budget investissement 2022

L'équipe enseignante n'a pas de demande étant donné l'investissement en équipement informatique attribué à l'école en 2021.

L'équipe enseignante demande aussi à continuer les travaux de peintures dans les salles de l'école, il n'y a pas eu de travaux de peintures depuis 2019.

8. Questions diverses.

La Municipalité met en place une ludothèque à l'Espace des enfants à partir de décembre pour les familles et janvier pour les écoles, le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 10h à 12h. Les enfants de moins de 10 ans devront être accompagnés.

Cela peut permettre aux enfants entre 2 activités le mercredi ou le samedi d'avoir un lieu où ils peuvent jouer à des jeux de société et leur donner envie d'y jouer.

Les membres du conseil d'école n'avaient pas d'autres questions. Le conseil d'école est clos à 21h10.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu.

Compte rendu du Conseil d'Ecole d'Annie Fratellini du 30 novembre 2021

Présents :

- Enseignantes : Isabelle LAUZIER, Emilie PORCHER, Carine LERAY et Mylène RENAULT
- Parents délégués : Mmes GILLET, CHATELAIN, PERTHUE, TEXIER
- Membres du conseil municipal : M. BOULAY, Mme FORET
- DDEN : Mme FOURGEAUD

Excusés :

Madame CAILLEAU (Inspectrice de l'Education nationale), Anthony Février (enseignant), Mme Clermont (parent délégué)

Effectifs :

TPS	PS	MS	GS
8	19	23	38

Répartition par classe :

Classe 1 : TPS / PS	Classe 2 : PS / MS	Classe 3 :MS/GS	Classe 4 : MS/ GS	TOTAL
8+11 19	8+14 22	4+20 24	5+18 23	88

Les TPS viennent tout au long de l'année à leur rythme lorsqu'ils sont prêts à « vivre en collectivité ». C'est

un accueil individualisé que l'école tient à maintenir.

Prévisions pour 2022/2023 :

TPS	PS	MS	GS	TOTAL
15	14	20	24	73

Le dispositif particulier « passerelle » dans notre école pour accueillir les TPS (2/3 ans) de façon progressive tout au long de l'année scolaire dans d'excellentes conditions montre que les effectifs de cette classe évoluent au cours de l'année car les élèves ne sont pas tous inscrits à la rentrée de septembre. Les services de l'éducation nationale prennent cela en compte dans les prévisions d'effectifs réalisés au premier trimestre. Cependant, nous avons, en juin 2022, un départ important d'élèves de GS vers le CP : Il faudra réfléchir avec le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) pour équilibrer les effectifs dans les 2 structures afin d'éviter qu'une école soit « chargée » et une autre en situation de fermeture de classe.

Règlement intérieur :

Changement cette année par rapport au changement d'horaires (8h45-12h ; 13h45-16h30)
Ecole sur 4 jour avec possibilité d'un accueil à l'espace des loisirs le mercredi toute la journée.
APC : 13h30 à 13h45

Projets :

Toute l'année:

Sortie à la Médiathèque
Lire et Faire Lire pour les GS 3 fois par semaine

Période 1 (septembre / octobre)

- Sortie à l'hippodrome pour les MS et GS le 10 septembre
- Musique avec Bénédicte (dumiste) de septembre à décembre pour les 2 classes de MS/GS

Période 2 (novembre / décembre) :

- Spectacle à l'école sur les contes le 9 novembre
- La sortie cinéma le 23 novembre pour les 2 classes de MS/GS.

Le spectacle de Noël présenté par les enfants à la salle Socio-culturelle le 14 décembre.

Période 3 (janvier / février) :

- Intervention de Bénédicte BLOUIN, dumiste pour les classes de PS/MS et TPS/PS.
- Opération Pièces Jaunes : sensibilisation au handicap, à la solidarité.
- Rallye lecture dans le cadre de la liaison GS/CP

Période 4 (mars/avril) :

- Carnaval le 4 mars (l'organisation sera en fonction des possibilités)
- Portes ouvertes : fin mars ou début avril pour la maternelle (date définie ultérieurement)
- Sortie au cinéma pour les TPS/PS et PS/MS

Période 5 (mai/juin/juillet) :

Classe de mer du 3 au 6 mai à l'île d'Oléron pour les GS, CP et CE1.

Projet jardinage pour les TPS/PS

Fête des écoles

Sortie au château des Arcis

Sortie pédagogique à définir

PPMS :

- Deux exercices d'évacuation incendie / an dont le premier sera fait en décembre
- Un exercice attentat-intrusion a été fait le 14 octobre. Il a été réalisé sous forme de jeu où les enfants doivent apprendre à se cacher et rester dans le calme le plus longtemps possible.
- Les exercices de confinement dans la salle de motricité n'ont pas pu être faits par rapport au brassage des élèves

Ces exercices ont pour but auprès des enfants d'acquérir des automatismes, de réagir aux signaux (différents pour chaque exercice).

Investissement pour 2022:

Besoins en informatique : 2 ordinateurs portables pour les deux classes de MS/GS + TBI ou vidéo-projecteur pour 3 classes. Le devis de 15 000 euros réalisé l'année dernière devra être réactualisé.

Travaux :

- Sur la cour : un circuit pour les billes ou les petites voitures a été installé sur un tapis et des protections en mousse ont été mises sur certaines barrières.
- Dans les classes 3 et 4, les plans inclinés ont été recouverts d'un film plastique pour feutres effaçables
- Dans le local des vélos : besoin de crochets pour le rangement.
- Dans l'école : besoin de peinture au niveau des soubassements.
- A l'extérieur, côté baie des classes 2, 3 et 4 : demande de voiles d'ombrage.
- Porte d'entrée : besoin urgent de pouvoir verrouiller la porte de l'intérieur tout en gardant la possibilité de l'ouvrir à distance de la classe 1.
- Besoin d'étagères supplémentaires dans les placards des classes 2 et 4.
- Store de la porte extérieure est à réparer dans les classes 2 et 4.
- Besoin d'installer une étagère d'angle dans le hall pour y déposer une maquette sur le cirque.

Questions de Mme FOURGEAUD et d'une enseignante :

Des capteurs CO2 seront-ils installés dans l'école ?

La municipalité attend des aides de l'état prévues à partir de janvier 2022.

Pourquoi le remplacement d'une ATSEM en arrêt maladie pendant 10 jours n'a pas eu lieu ?

A cela la municipalité dit ne pas trouver de candidats pour faire des remplacements et le budget ne permet pas de payer une personne de plus.

Le Conseil Municipal valide le compte rendu.

Demande de subvention de l'Etat 2022 : columbarium

La circulaire préfectorale précisant la mise en œuvre des subventions de l'Etat (DETR et DSIL) 2022 nous a été transmise.

La création d'un columbarium sera réalisée en 2022, et est susceptible d'être éligible au titre de « aménagement, agrandissement ou création de cimetière, columbarium, ossuaires, jardins du souvenir. » avec un plafond d'un montant de 50 000 €.

Le plan de financement ci-dessous est proposé:

DEPENSES	Montant HT	RECETTES	Montant HT
estimation des travaux	6 550 €	Subvention de l'Etat	1 310 €
		Autofinancement	5 240 €
TOTAL	6 550 €	TOTAL	6 550 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce plan de financement et d'autorise Monsieur le Maire à présenter ce dossier de demande de subvention dans le cadre des subventions de l'Etat en 2022.

Rapport d'activités 2020 de Territoire Energie Mayenne.

Territoire Energie Mayenne nous a transmis pour présentation au Conseil Municipal, son rapport d'activités 2020.

Ce document a été joint à la note accompagnant la convocation à la réunion du Conseil Municipal.

Monsieur CAUCHOIS regrette le manque de clarté sur les investissements effectués sur la commune, et attire l'attention sur l'importance des moyens humains et s'interroge sur les coûts de fonctionnement de cette structure.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2020 de Territoire Energie Mayenne.



NOTE DE PRÉSENTATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DECEMBRE 2021 POINTS AJOUTÉS À L'ORDRE DU JOUR

Appel d'offres rénovation thermique salle de tennis de table

Dans le cadre de la campagne de subvention de l'Agence nationale du Sport (AnS) pour des projets de rénovation d'équipements sportifs, la commune de Meslay-du-Maine adressé un dossier de demande de subvention sur l'enveloppe régionale "plan de relance énergétique".

Une subvention d'un montant de **86 939 €** a été accordée. Les notifications de marché doivent être réalisées avant le 31 décembre 2021 et les travaux devront être terminés avant le 31 décembre 2022.

Un appel d'offres concernant la rénovation thermique de la salle de tennis de table (2 lots) a été lancé le 3 novembre avec une remise des plis le vendredi 26 novembre 2021 à 12h00.

Lot n°1 : menuiseries extérieures aluminium (estimation de 83 260.58 € HT).

→ 2 offres reçues

Lot n°2 : plaquisterie – isolation – faux plafonds

→ 4 offres reçues.

Serge HAMON, Architecte, a effectué l'analyse des offres (annexée) dont voici le récapitulatif des entreprises mieux disantes.

COMMUNE DE MESLAY-DU-MAINE - Rénovation thermique de la salle de tennis de table de Meslay du Maine				
Lot	Désignation	Entreprise à retenir	Montant offre de base HT	Montant offre de base TTC
01	MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	AD2M	113 087,00 €	135 704,40 €
02	PLAQUISTERIE - ISOLATION - FAUX PLAFONDS	MF2P	21 388,00 €	25 665,60 €
		TOTAL HT	134 475,00 €	161 370,00 €

Madame TAUNAIS demande si l'accessibilité a été prise en compte dans cette consultation. Monsieur le Maire informe que celle-ci est intégrée dans le montant et que le dossier d'accessibilité a été transmis en amont à Monsieur QUINTLÉ de la Direction Départementale des Territoires, service accessibilité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de retenir les offres ci-dessus et autorise le Maire à signer les pièces du marché.

Création d'un emploi permanent d'adjoint d'animation à compter du 1^{er} janvier 2022

Suite à une mutation d'un animateur, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- DE CRÉER un emploi permanent d'adjoint d'animation, sur l'ensemble du grade, à temps complet à partir du 1^{er} janvier 2022.
- DE RETENIR que le tableau des emplois et effectifs est modifié par la présente
- D'INSCRIRE au budget les crédits correspondants.

Création d'un emploi permanent d'adjoint technique à compter du 1^{er} janvier 2022

Suite au départ à la retraite d'un agent des services techniques, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- DE CRÉER 1 emploi d'adjoint technique, sur l'ensemble du grade, permanent à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2022.
- D'ACCEPTER la modification du tableau des effectifs inhérente.
- DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

Création d'un poste d'agent social non permanent à temps complet

Suite au renouvellement de la disponibilité d'un agent, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- DE CRÉER un poste non permanent à temps complet d'agent social à compter du 1^{er} janvier 2022 jusqu'au 31 décembre 2022.
- D'ACCEPTER la modification du tableau des effectifs inhérente.
- DE PRÉCISER que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget au chapitre prévu à cet effet.

Admission en non-valeur

Madame la Trésorière de CHATEAU-GONTIER SUR MAYENNE, chargée du recouvrement des créances communales a sollicité l'admission en non-valeur de produits irrécouvrables d'un montant de 448.39 € HT, soit 493.22 € TTC (liste 527503115) concernant le budget de commune (impayés assainissement). Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal valide cette admission en non-valeur.

Effacement de dettes

Une décision de justice (annonce n°496 du 16 septembre 2021) impose à la collectivité la constatation et l'annulation de dettes concernant :

- Une créance de 217.58 € HT soit 239.33 € TTC (assainissement).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal constate la décision de justice prise et décide d'annuler la créance telle que présentée ci-dessus.

Décision modificative n°2 budget de la commune

Il convient de prendre une décision modificative n° 2 au budget de la Commune, afin de :

- Provisionner pour les créances douteuses ou admission en non-valeur d'un montant de 2 200.00 € (à la demande du service de gestion comptable de Château-Gontier sur Mayenne)
- Régulariser le montant de la subvention versée à l'école privée (erreur saisie du montant 53 772.96€ au lieu 53 775.96 €).

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
Chapitre et article	Libellé	Recettes	Dépenses
6558	Autres contributions obligatoires		3,00 €
65888	Autres		- 3,00 €
678	Autres charges exceptionnelles		- 2 200,00 €
6817	Dotations aux provisions pr dépréciation des actifs circulants		2 200,00 €
Total de la décision modificative n° 02/2021		- €	- €
Pour mémoire Budget Primitif 2021		3 287 850,66 €	3 287 850,66 €
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		3 287 850,66 €	3 287 850,66 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 du budget de la commune.

Informations et questions diverses

- Dates des prochains CM : Le 27 janvier, le 24 février, le 24 mars et éventuellement le 17 si on voit qu'il faut deux dates, le 28 avril, le 19 mai, et le 30 juin ou 7 juillet.
- Distribution du colis de Noel le 18 décembre 2021. Suite à la pandémie, le Conseil Municipal décide que le CME ne soit pas présent à cette distribution.
- Distribution du bulletin et du Com 2 Com par les conseillers
- Elections présidentielles : les 10 et 24 avril 2022.
- Elections législatives : les 12 et 19 juin 2022.
- Madame Marie-Françoise MOREAU informe que le CME a confectionné des cartes de Noël à destination des résidents de l'EHPAD.
- Suite à la pandémie, les vœux du Maire, initialement prévu le 7 janvier sont annulés, une soirée d'échanges avec les meslinois sera organisée au printemps, selon les règles sanitaires en vigueur.
- L'espace meslinois organise samedi 29 janvier 2022 les « 2024 pas » dans le cadre du label Terre de Jeux, et un ramassage des déchets sera également prévu.
- Monsieur CAUCHOIS informe que la clinique équine se mobilise pour soutenir le jockey Vladimir VACHON, paralympique.

-
- *L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h10*